



**Mot de l'ACP au Sommet national du
Protocole de la SADC sur le Genre à
Kinshasa**

(Augustine Banzi)

- Mesdames et Messieurs, Distingués invités,
-
- De prime à bord, Nous nous permettons un agréable devoir de vous souhaiter la bienvenue au Sommet national de Kinshasa, organisé dans le cadre du Protocole de la SADC qui voudrait que les 28 dispositions contenues dans ce document sur le genre soient appliquées en République Démocratique du Congo (RDC), de même que dans d'autres pays de cette communauté. Nous disons merci à Gender Links et l'Union Congolaise des Femmes des Médias (UCOFEM) qui nous ont permis de prendre la parole à ces assises dont elles sont organisatrices.
- Nous mesurons à cet effet l'honneur qui nous échoit à prendre la parole dans cette circonstance et la responsabilité qui est notre, car au vu des enjeux fondés sur le genre, il s'agit véritablement d'un événement historique.
- En effet, sur le plan de l'existence de notre institution, nous avons dit l'Agence Congolaise de Presse (ACP), permettez nous de vous situer d'où nous venons et là ou nous en sommes avec la matière sur la parité et le genre au sein de notre entreprise.

Aperçu historique

- L'histoire de l'Agence Congolaise de Presse (ACP) remonte vers la seconde moitié de l'année 1960, au bout du couloir du premier étage de l'immeuble abritant l'Agence BELGA, telle, qu'en elle-même l'indépendance du pays l'a surprise.
- Le 12 août 1961, une année après l'accession du pays à la souveraineté nationale, en pleine crise politique et sociale, le Premier ministre d'alors, feu Patrice Emery Lumumba, faisant suite à un projet de convention mis sur pied par la direction générale de Belga et organisant la reprise des activités de cette dernière par une agence congolaise, signe un Décret-loi consacrant la naissance d'un établissement public de droit congolais chargé de la collecte et de la distribution des nouvelles aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.
- En vue de remplir cette mission, le nouvel établissement acquiert donc, par la volonté de la loi, divers actifs de l'ancienne agence belge et devient un instrument privilégié de cette souveraineté congolaise et porte voix de la RDC sur l'échiquier international.

- Cette vision continue à inspirer toutes nos actions présentes et futures.
- Avec ces maigres installations comme viatique, la jeune agence qui a hérité du réseau de distribution Belga à travers le pays ainsi que de son personnel va se lancer dans une aventure aux conséquences incalculables.
- Aussi bien, très vite apparaît le besoin d'une véritable Agence télégraphique nationale qui prenne en charge la collecte, l'exploitation et la diffusion des nouvelles dans une optique nationale, c'est-à-dire en ayant en vue les véritables besoins en information du public national, ainsi que les intérêts spécifiques du pays.

**Parlons de la promotion du Genre au
sein de l'Agence de Presse
Congolaise**

- Comme centre d'excellence côté par Gender Links, une ONG d'Afrique austral pour la promotion du Genre et des droits de la femme, l'Agence Congolaise de Presse (ACP) qui, vers les années 70-80 ne comptait pas plus d'une vingtaine de femmes sur un effectif de 402 personnes, dénombre aujourd'hui 108 femmes sur un effectif total d'environ 600 agents.
- C'est vers les années 1990-2000 que l'effectif du personnel féminin a accru manifestement.
-
- A ce jour, l'ACP compte à Kinshasa 424 unités dont 103 femmes. À la Rédaction centrale, on compte 17 femmes sur 117 journalistes, 5 femmes documentalistes sur 18 unités et 8 femmes opératrices de saisie (encodeurs et brocheurs) sur 33 unités; Aux ressources humaines, on compte 37 femmes sur 52 unités ; A la Direction financière, on compte 13 femmes sur 28 unités.

- A la Direction commerciale, il y a 9 femmes sur 25 unités.
- Aux services généraux, 2 femmes sur 17 unités.
- A l'audit interne, 5 femmes sur 9 unités.
- Au secrétariat du Directeur Général 3 femmes sur 9 unités.
-
- S'agissant de la promotion du Genre, nous disons qu'elle est en train de prendre forme au sein de l'ACP. Et c'est dans la mesure où cinq ans auparavant, Mme Christine Nyembo Feza, journaliste de l'ACP, avait été la première femme nommée membre du Comité de gestion au sein de la même entreprise, en qualité d'Administrateur directeur technique. L'année dernière, Mme Lydie Ebenga a pris la direction du Conseil d'Administration de l'ACP.

- Aujourd'hui, l'ACP compte des femmes cadres de commandement, dont 1 femme Directeur chef de service sur 21 cadres, 3 femmes Directeurs sur 33 cadres, 8 femmes sous-directeurs sur 67 cadres, 22 femmes chefs de bureau principaux sur 76 cadres.
-
- Comme on peut le remarquer, malgré des efforts, l'écart numérique existe encore dans l'effectif du personnel tant au niveau des postes de commandement qu'à ceux d'exécution.
-
- La publication de ces statistiques, pourra, nous l'espérons, retenir l'attention de l'employeur pour qu'il puisse en prendre compte dans le recrutement des nouveaux agents. Il s'agit surtout des services où il y a moins de femmes. C'est le cas, par exemple, de la Rédaction et du service auxiliaire qui emploie des encodeurs et des brocheurs ou des informaticiennes.
- Si dans les années antérieures, les femmes journalistes à l'ACP, étaient comptées sur le bout de doigt, la Rédaction en compte aujourd'hui près d'une vingtaine. Il y a eu une évolution et l'espoir est donc permis.

- Nonobstant les progrès accomplis, il reste cependant du chemin à parcourir pour atteindre la parité à l'ACP. Il sied de signaler que la RDC est signataire du Protocole de la SADC (Communauté économique de l'Afrique australe), sur le Genre et le Développement qui demande notamment dans ses articles 29 à 31, à tous les Etats membres de veiller à ce que les femmes intègrent toutes les instances de décision des entreprises de presse d'ici 2015.
-
- Les statistiques sur l'effectif des femmes de l'ACP rejoignent le Baromètre de la SADC, sur le Genre et le développement 2010, qui démontre que les hommes prédominent dans tous les départements (directions) des entreprises de presse de la RDC. Il n'y a pas un seul département (direction) où les femmes prédominent ou encore moins, se rapprochent de la parité. L'écart est particulièrement plus prononcé dans le département technique/technologie de l'information (9%) et dans celui de l'impression et de la distribution (17%).

- Le taux le plus élevé des femmes est enregistré dans les départements ou directions de soutien, notamment dans des domaines de travail considérés comme « celui des femmes », incluant les finances et l'administration (33%).
-
- Cependant des interrogations demeurent. L'ACP pourra-t-elle d'ici 2015 gagner le pari d'intégrer plus de femmes dans les instances de prise de décision ? Un autre problème demeure celui des filles formées à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC) qui préfèrent la télévision que la presse écrite notamment l'ACP. Bien que, l'IFASIC se féminise avec 75% de filles contre 25% de garçons ces filles ne veulent pas venir travailler à l'ACP.
-
- Que doit alors faire de son côté, la femme de l'ACP pour relever le défi ? Cette donne ne pourra être changée que par le travail que fournira la femme, en nombre et en compétence. Nous ne cesserons d'exhorter donc la femme de l'ACP au renforcement des capacités pour être compétitive au même plan que l'homme.

- C'est ici que nous saluons les initiatives de Gender Links et de Union Congolaise des femmes des Médias qui ont apporté un plus à leur connaissance, notamment lorsque la rédaction de l'ACP a vu naître le concept genre, lequel se façonne à ce jour dans le traitement des informations, à l'issue des formations suivies par les journalistes sélectionnés par ces deux organisations depuis 2009. Les journalistes que nous sommes avons appris beaucoup de choses en ce qui concerne la place de la femme dans la société congolaise, la lutte engagée pour sa promotion et celle de son image et de ses droits, la lutte pour l'intégration du genre dans tous les domaines de la vie nationale et surtout une autre forme de journalisme qui appelle à tout prix à l'équilibre du Genre dans le traitement de l'information...

- GL comme l'UCOFEM ont beaucoup influencé dans notre travail par rapport à la nouvelle vision de la dynamique Genre ignorée ou comprise théoriquement par des rédacteurs, à l'instar de toutes les autres personnes œuvrant dans les différents domaines.
- Et c'est dans la mesure où ce concept fait partie et vit au présent avec nous à la rédaction. Nous voulons dire que la grande pratique s'inscrit dans les termes qui privilégient dans les moindres détails notre souci de voir nos confrères adhérer à ce concept au cours des conseils de rédaction, des réunions en faveur du Genre. La preuve, ce que GL influence notre travail de tous les jours, et l'intérêt que nous y apportons dans le traitement des informations. Nous nous sommes fait l'obligation d'alimenter la rubrique « Genre » chaque fois en temps réel.
- Je vous remercie